



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

programmes

Question écrite n° 75051

Texte de la question

Mme Huguette Bello appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le projet de futur programme d'histoire de la classe de seconde qui réviserait à la baisse l'étude de la civilisation musulmane. Ainsi l'enseignement actuel intitulé « La Méditerranée au XIIe siècle : carrefour de trois civilisations » devrait être remplacé par un enseignement portant sur « La civilisation rurale dans l'occident chrétien médiéval, du IXe au XIIIe siècle ». Selon le secrétaire général de l'association des professeurs d'histoire géographie (APHG), ce nouveau programme ne permettra pas de traiter des contacts entre l'occident chrétien, Byzance et le monde musulman. De son côté, le président du conseil de l'Institut européen en sciences des religions (IESR) s'étonne beaucoup que le religieux ait pratiquement disparu, sauf à être réduit à sa dimension exclusivement rurale, latine, catholique et médiévale. Les arguments jusqu'ici avancés par le ministère, à savoir que le nouveau thème serait obligatoire et que des ouvertures seraient prévues pour l'étude de Pékin et sur la capitale aztèque de Tenochtitlan n'ont pas rassuré. L'IESR demande donc au ministère de revoir profondément ce programme dans son orientation d'ensemble tandis que l'APHG souhaite voir modifier l'intitulé du nouveau programme pour permettre l'étude des contacts entre l'occident chrétien et le monde islamique. Au moment où le dialogue des cultures revêt une intensité inédite et où la globalisation exige une connaissance mutuelle des grandes civilisations, il serait dommage de réduire le champ de la formation des jeunes. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend prendre en compte sur ce sujet les remarques des spécialistes les plus qualifiés.

Texte de la réponse

Sous le titre général « Les Européens dans l'histoire du monde », le programme applicable en classe de seconde du lycée de la voie générale et technologique s'organise autour de cinq thèmes dont chacun doit être apprécié en cohérence avec l'ensemble. Largement amendé par rapport au projet initial, ce programme a également vu certains de ces thèmes, ceux qui oeuvrent l'époque médiévale et moderne en particulier, mieux problématisés. C'est ainsi que le thème 3 porte non plus uniquement sur « La civilisation rurale dans l'Occident chrétien médiéval, du xie au xiiie siècle » mais plus largement sur les « Sociétés et cultures de l'Europe médiévale du xie au xiiie siècle ». Dans les questions qui développent ce thème, le christianisme médiéval apparaît dans ses multiples dimensions. Comme le soulignent les ressources d'aide à la mise en oeuvre du programme proposées sur le site pédagogique du ministère (Éduscol), les professeurs sont invités à observer le fait religieux dans une perspective dynamique, en intégrant les phénomènes d'approfondissement et de diffusion de la foi comme ceux qui conduisent aux résistances, aux flambées de persécution ou aux conquêtes. De même, le choix d'étudier les sociétés et cultures urbaines dans « deux aires culturelles différentes » doit-il conduire les professeurs à retenir une ville méditerranéenne où l'influence musulmane est forte, une cité d'Espagne ou de Sicile par exemple, ou bien une cité marchande ouverte sur l'Orient, éclairant ainsi les élèves sur les multiples formes de contacts et d'échanges qui s'effectuent avec le monde islamique. Cette démarche est poursuivie dans le thème 4, également reformulé : outre l'étude au choix de Tenochtitlan ou de Pékin, une étude obligatoire de Constantinople-Istanbul y rappelle la place privilégiée que conservent aux xve-xvie siècle la capitale ottomane et la scène méditerranéenne comme lieu de contacts multiples entre différentes cultures et

religions. Présenté le 31 mars 2010 devant le Conseil supérieur de l'éducation, ce programme a reçu un avis favorable. Cet avis reconnaît le résultat positif du travail accompli par le groupe d'experts qui a prêté la plus grande attention non seulement aux résultats de la consultation des professeurs d'histoire-géographie menée sous l'autorité des recteurs mais également aux suggestions et propositions faites par les partenaires qualifiés.

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75051

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2010, page 3551

Réponse publiée le : 17 janvier 2012, page 562